

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Décision du 27 octobre 2022

**portant nomination de la référente radicalisation du Secrétariat général des ministères
économiques et financiers et de son adjointe**

NOR: ECOP2231654S

Le secrétaire général par intérim des ministères économiques et financiers,

Décide :

Article 1^{er}

A compter du lendemain de la présente décision, Mme Nathalie Gonzalez-Prado, contractuelle de niveau A+ en fonction au Secrétariat général des ministères économiques et financiers, est nommée référente radicalisation du Secrétariat général pour une durée d'un an.

Article 2

A compter du lendemain de la présente décision, Mme Delphine Brès, contractuelle de niveau A+ en fonction au Secrétariat général des ministères économiques et financiers, est nommée référente radicalisation adjointe du Secrétariat général pour une durée d'un an.

Article 3

Les modalités de saisine de la référente radicalisation seront précisées sur l'intranet du SG.

Article 4

Le Secrétaire général par intérim est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 27 octobre 2022.

Le Secrétaire général
des ministères économiques et financiers
par intérim,

B. CANTIN